

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NO. 2024-562

La population est avisée que le règlement suivant a été adopté par le conseil de la Municipalité de L'Ascension, le 2 décembre 2024 :

RÈGLEMENT NO. 2024-562 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO. 2021-533 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Ce règlement a pour objet de prévoir de nouvelles mesures suite au PL 57 qui oblige les organisations municipales à modifier leur règlement.

Ce règlement est disponible au bureau de la Municipalité située au 59, rue de l'Hôtel-de-Ville, aux jours et heures d'ouverture du bureau, où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ce règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Ascension, ce 3 décembre 2024.

Céline Chicoine.

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, résidant à L'Ascension, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public cihaut, sur le site Web de la Municipalité, le 3 décembre 2024, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne le présent certificat, ce 3 décembre 2024

Céline Chicoine

Directrice générale et greffière-trésorière